



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3975

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon pour l'organisation des 26èmes entretiens Jacques Cartier - Année 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Pallega, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3975**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon pour l'organisation des 26èmes entretiens Jacques Cartier - Année 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et la Fondation Rhône-Alpes futur se sont transformées conjointement pour devenir la Fondation pour l'université de Lyon.

La Fondation pour l'université de Lyon a pour but de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation technologique et de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint Etienne. Elle a vocation, conformément aux dispositions de l'article 1 de ses statuts, à recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes mentionnés au code général des impôts, qui assignent un but analogue au sien. Par ailleurs, son champ d'action lui permet le développement, sur tout le territoire, de la fonction abritante de fondations financées par des industries et des particuliers.

C'est à ce titre que la Fondation pour l'université de Lyon abrite maintenant le Fonds Jacques Cartier, créé en 1991, qui a pour objectif de favoriser les synergies et de contribuer au développement de la recherche dans les domaines économique, financier, scientifique, environnemental, social et culturel. Ce Fonds Jacques Cartier permet de renforcer le dynamisme existant en matière de coopération scientifique, technique et culturelle entre le Québec, le Canada et l'Europe. Son capital permet de faire bénéficier les partenaires d'un travail de recherche de haut niveau par la promotion d'échanges intégrant des thèmes d'intérêt commun.

a) - Objectifs

Les entretiens Jacques Cartier, qui se déroulent 2 années de suite à Lyon, la 3^e année à Montréal, organisent en 2013 leur 26^e anniversaire. Organisée par le Centre Jacques Cartier, cette manifestation favorise les échanges et développe des coopérations de haut niveau entre les institutions universitaires et les organismes de recherche de France, du Canada et du Québec. Elle propose chaque année près de 25 colloques attirant ainsi de nombreuses personnalités et près de 600 conférenciers du monde entier.

S'imposant comme un forum incontournable de la francophonie, un espace de rencontre et de partage, les entretiens Jacques Cartier se sont ouverts progressivement à d'autres pays comme ceux du Maghreb et le Brésil.

Cette manifestation participe pleinement aux objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement économique, universitaire et de recherche et contribue au rayonnement international de l'agglomération. Elle participe à l'attractivité du territoire et renforce la politique conduite en matière d'accueil de grands événements.

Le soutien de la Communauté urbaine à la Fondation pour l'université de Lyon a pour ambition d'accompagner les entretiens Jacques Cartier à se positionner comme l'événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon et son agglomération, le Canada et le Québec.

D'autres collectivités comme le Conseil général, ainsi que diverses fondations soutiennent financièrement cette opération dont l'ampleur croît d'année en année.

b) Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-3272 du 8 octobre 2012 et, dans le cadre de l'organisation des 25° entretiens Jacques Cartier, le Conseil de communauté a attribué une subvention de 20 000 €, au profit de la Fondation pour l'université de Lyon.

Cette édition 2012 des entretiens Jacques Cartier s'est déroulée à Lyon, du 17 au 21 novembre 2012. Elle a vu la célébration du 25° anniversaire de cette manifestation qui a donné lieu, notamment, à une conférence intitulée "Quel futur pour notre avenir ? Lyon, Montréal métropoles du possible" qui s'est tenue en présence de personnalités.

c) - Bilan

L'édition 2012 des entretiens Jacques Cartier a donné lieu à 27 colloques et ont attiré plus de 2 000 participants, dont près de 618 conférenciers de 42 pays, 140 universités et grandes écoles représentées et 85 entreprises dont 20 du Québec. La Communauté urbaine, conjointement avec la Communauté métropolitaine de Montréal y a d'ailleurs organisé un colloque sur la métropolisation qui a rassemblé plus de 60 personnes.

La Communauté urbaine souhaite soutenir la préparation et l'organisation des entretiens Jacques Cartier pour l'édition 2013, cette manifestation d'envergure valorisant le potentiel de recherche des institutions de la métropole et enrichissant les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois dans des secteurs tels que l'innovation, les biotechnologies, les loisirs numériques.

d) - Programme d'actions 2013 et plan de financement prévisionnel

La 26° édition des entretiens Jacques Cartier se déroulera à Lyon, Grenoble, Saint Etienne et Chambéry du 22 au 28 novembre 2013. Ce sera l'occasion pour de nombreuses personnalités du Canada et, notamment, de Montréal et de Québec, mais aussi d'Europe, de se réunir autour de 24 colloques scientifiques, tenus par des chercheurs de renom sur des sujets d'actualité qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

De plus, les entretiens Jacques Cartier permettent de renforcer le partenariat entre les Communautés métropolitaines de Lyon et de Montréal, les Villes de Lyon et Montréal, mais aussi d'autres villes de l'agglomération comme Saint Etienne, à travers la présence de nombreux élus et de représentants du monde économique, culturel et universitaire renforçant et dynamisant ainsi les coopérations déjà existantes. Par le biais de colloques, la Communauté urbaine valorise son expérience et ses stratégies et les confrontent aux pratiques montréalaises.

Par ailleurs, un colloque spécifique organisé le 25 novembre conjointement par la Communauté urbaine et la Ville de Montréal traitera des villes intelligentes et de l'innovation ouverte au service des citoyens. Le 26 novembre, c'est un colloque sur les Festivals de bande dessinée qui est proposé.

Le budget prévisionnel pour l'édition 2013 des entretiens Jacques Cartier se présente comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Services extérieurs		Subvention d'exploitation	
- électricité	1 500	Etat :	
- fournitures administratives	2 500	- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)	50 000
- loyers	20 000	- Conseil régional Rhône-Alpes	55 000
- assurances	2 300	- Conseil général du Rhône	15 000

- documentation	2 000	- Ville de Lyon	22 000
- organisation des conseils	22 000	- Communauté urbaine de Lyon	20 000

- honoraires	8 000	- Centre Jacques Cartier - cotisations/adhésions	316 800
- frais postaux et télécommunication	6 500	- Gouvernement québécois	10 000
charges de personnel	110 000	- Fondation québécoise	150 000
autres frais	2 000	- Institut national d'études démographiques (INED)	10 000
frais liés aux entretiens		- inscriptions aux colloques	120 000
- frais de déplacement des conférenciers	222 000		
- hôtels restaurant	250 000		
- locations, relations publiques, traductions	40 000		
- manifestations culturelles sociales et ouverture des entretiens	40 000		
- communication	40 000		
site internet	10 000		
Total	778 800	Total	778 800

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 €, pour l'année 2013, au profit de la Fondation pour l'université de Lyon, dans le cadre des 26° entretiens Jacques Cartier ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 €, pour l'année 2013, au profit de la Fondation pour l'université de Lyon, pour la préparation et l'organisation des 26° entretiens Jacques Cartier,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation pour l'université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** de la dépense de fonctionnement sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1929.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.